



# BULLETIN MUNICIPAL

Oct. / Nov. 2011

Mairie de Gardouch

34 rue de la république  
Tel : 05 61 81 60 97  
Fax : 05 61 27 74 40

mairie@gardouch.fr  
<http://www.gardouch.fr>

## EDITO

Chers habitants de Gardouch,

Ce nouveau numéro du Bulletin Municipal de Gardouch revêt un caractère particulier.

Lien privilégié entre la Mairie et les Gardouchois, je m'y exprime pour la première fois en tant que Maire, et je souhaite rendre hommage à mon prédécesseur, François Fournier, au travers notamment du discours que j'avais prononcé lors de mon élection du 4 septembre dernier.

Je vous invite à découvrir tout au long de ces pages, la vie de notre communauté et ses projets.



Maire incontesté, François Fournier restera dans la mémoire collective cet élu qui aura façonné notre commune, préservé son village, lui aura fait prendre le tournant de la modernité en restant plus de 30 ans, au service de notre commune.

François, qui m'avait demandé de le suivre dans les épreuves comme dans les moments d'intense satisfaction, aura été, entre autre, celui auprès duquel j'aurais appris loyalement, le rôle d'Elu de proximité.

Il aura forgé, au plus profond de moi-même, cette conviction que l'intérêt général, l'attention à l'autre, sont des causes nobles qui doivent nous mobiliser sans retenue dans une société complexe aux évolutions incertaines.

François, qui m'aura en 10 ans de mandats, marche après marche, appris beaucoup et surtout appris : **Gardouch.**

Ce qui me tenait à coeur, c'est aussi de dire merci.

Merci, à l'ensemble des Gardouchois venu voter nombreux pour ce scrutin qui a vu l'élection de Christian MIQUEL.

Merci, à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour m'avoir accordé leur confiance. Merci, à Roger DUFOUR pour son implication durant cette période transitoire difficile. Merci, à Robert TERRAIL qui fait partie de ces hommes qui ont aussi beaucoup contribué et continuent à donner pour notre commune.

Un immense merci à tous ceux qui sont à mes côtés, qui par leurs mots, leur présence, leurs gestes, m'accompagnent, m'encouragent, croient en mon engagement, croient à l'engagement des élus locaux.

Merci en particulier à ma famille qui me soutient, à mes parents dont je sais la fierté contenue: ce sont eux qui ont fait de moi ce que je suis, ce que je porte comme valeurs, ce que je vis aujourd'hui.

Je n'oublie pas non plus mon grand-père paternel, poussé à quitter son pays natal, arrivé en France sans rien, ne sachant ni lire, ni écrire, déporté sous l'occupation comme malheureusement tant d'autres, qui, après guerre, dans une France à laquelle il a toujours cru, a pu donner une éducation à ses enfants, basée sur l'honnêteté, la tolérance et l'humilité.

Je n'oublie pas qui je suis, je n'oublie pas d'où je viens. Jean-Jaurès disait :

« C'est en allant à la mer que le fleuve reste fidèle à sa source »

« Faire de  
nos promesses  
une réalité »

Cette citation nous engage, à poursuivre ensemble le travail déjà bien entamé, sans perdre de vue notre idéal. Elle nous invite à rester fidèles aux valeurs qui sont les nôtres, sans jamais perdre de vue, que nous ne faisons que passer et que nous nous devons d'agir, en pensant à ceux qui vont nous suivre, aux générations futures.

Sur le socle de l'action menée par François FOURNIER, Gardouch s'est renforcée. Vous vous en doutez, il nous faut poursuivre cet élan, et les tâches qui nous attendent, sont à la fois importantes et urgentes. Conformément à notre programme, des chantiers sont terminés certains sont ouverts, essentiels, pour l'avenir :

- **L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

- **La création de la Bibliothèque Municipale**

D'autres doivent être lancés

- **la construction d'une aire de jeux**

- **le Conseil Municipal des Jeunes**

Mais aussi l'aménagement, l'entretien, de la voirie communale, l'extension des réseaux, l'étude de la rénovation de l'église et l'implantation d'équipements et d'espaces verts.

Parallèlement, nous continuerons à soutenir notre école communale Claude Nougaro, à être à l'écoute des Gardouchois par une proximité renouvelée. Je tiens d'ailleurs à cet égard, à saluer l'action de tous nos agents communaux, techniques et administratifs, qui s'investissent au service de l'intérêt général.

Le travail ne manque donc pas. Nous le mènerons comme nous avons toujours fait, avec détermination et dynamisme.

Nous continuerons, à avoir le souci de la maîtrise de nos finances publiques et de la stabilité fiscale.

Notre responsabilité collective devant les Gardouchoises et Gardouchois, dans la poursuite de notre projet dans les années à venir c'est de faire de nos promesses, une réalité. Pour que Gardouch avance, se développe, préserve ses atouts, en voit éclore de nouveaux et reste, plus que jamais la commune du « mieux vivre ensemble » dont nous sommes si fiers.

«Extraits du discours du 4 septembre 2011»

Avec tout mon dévouement.

**Olivier GUERRA**

Maire de Gardouch

## LE SAVIEZ VOUS ?

## LE TRANSPORT A LA DEMANDE (T.A.D.)



Allier tous les avantages de l'autocar à ceux du taxi : c'est l'objectif du transport à la demande. En effet, un service régulier avec des horaires et des destinations fixes, mais des itinéraires variables permettent à des minicars de prendre l'usager chez lui et de le ramener à domicile.

En organisant le transport à la demande, le Conseil Général a relevé son caractère social avec pour objectif de désenclaver les zones rurales. Il maintient ainsi les personnes seules et souvent âgées sur leur territoire en leur offrant des déplacements de proximité vers des pôles d'attraction. Le transport à la demande recrée et maintient les liens d'amitié et contribue à animer la vie économique du chef-lieu de canton, redynamisant commerces et services.

Essentiellement au service d'une population dispersée sur un vaste espace rural, hors des circuits traditionnels du réseau Arc-en-Ciel, le transport à la demande (TAD) subventionné par le Conseil Général et les communes, fonctionne dans seize cantons. Ce dispositif est inscrit au schéma départemental des transports en commun élaboré par le Conseil Général attentif aux besoins des usagers.

Des déplacements de proximité

Mieux encore, le TAD permet à ces mêmes usagers de se rendre en consultation auprès de spécialistes médicaux, et de pouvoir procéder en toute autonomie à des démarches administratives ou fiscales. Proche de la notion de taxi collectif, mais différent d'un service d'autocar régulier, ce concept de transport à la demande propose des horaires et des destinations fixes avec des itinéraires variables.

### EN PRATIQUE



Compte tenu du nombre d'usagers, le transporteur utilisera une voiture de tourisme ou familiale pour moins de cinq passagers et un minicar pour six personnes et plus.

Pour réserver, les utilisateurs sont tenus d'appeler, au plus tard, le transporteur la veille au soir des déplacements avant 19 heures.

Le tarif de l'aller-retour se situe aux alentours de 2 euros.

Contact TAD : CCVL - Cap Lauragais tél. 05.61.81.19.14

# ACTUALITÉ

## Le P.L.U. de Gardouch Ce qu'il faut retenir :

- Document de planification de l'urbanisme au niveau communal
- Remplace le P.O.S.
- Le Calendrier prévisionnel :

**Oct. à Janvier :**  
Rapport de Présentation

**Février à Avril :**  
Consultation Services de L'Etat

**Mai:** Réunion avec les P.P.A\* et préparation dossier enquête publique

**Juin :** Enquête publique

**Juillet:** Réunion avec P.P.A. et préparation dossier d'approbation

**Aout:** Approbation du P.L.U.

\* P.P.A. : personnes publiques associées

## Le Bulletin Municipal

est une publication de la Mairie de Gardouch. (Tous droits réservés)  
Le Directeur de la Publication est notre Maire, Olivier Guerra.

Ce Bulletin est réalisé par la Commission Information & Communication dirigée par Laurent ESQUENET, en collaboration avec l'équipe administrative de la Mairie.

Les Membres de la Commission sont:

- Muriel Charles Macé
- Marie Christine Bastié
- Sabine Fontez
- Alain MILHAU
- Joel TOUJA

Coordination Mairie :  
Isabelle Médalle

Autres éléments de communication réalisés par la commission :

Notre site web :  
<http://www.gardouch.fr>

& L'agenda Municipal

Questions ou infos :  
[info@gardouch.fr](mailto:info@gardouch.fr)



## Le passage à la Télévision tout Numérique :

Midi Pyrénées passera au tout numérique le **08 /11/ 2011**

Selon l'émetteur dont vous dépendez, il se peut que votre date de passage soit différente.

Exemple :

les foyers situés à Gardouch et recevant la télévision par une antenne râteau orientée vers un émetteur situé en Languedoc Roussillon ( Pic de Nore ) passeront au tout numérique le 29 novembre.



## Qu'est ce que c'est :

Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT

ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique) Jusqu'au jour du passage il y aura un allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture de votre région.

**Pour plus d'information 0 970 818 818**

## Info bureau de poste Communal

Depuis septembre 2011, votre Agence Postale Communale est désormais équipée d'un nouveau logiciel informatique plus performant et sécurisé pour les retraits d'espèces sur compte postal. Ce logiciel est mis en place par la Poste pour éviter les fraudes de plus en plus fréquentes. Pour ce motif, pour tout retrait, nous vous demanderons de vous munir systématiquement d'un justificatif



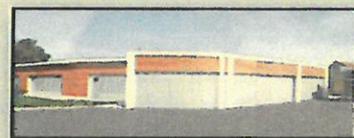
d'identité (carte d'identité, permis de conduire, titre de séjour...) et d'un justificatif de votre compte CCP ou compte épargne (chéquier ou carte CCP).

L'agent n'est plus autorisé à délivrer des espèces si vous ne produisez pas ces justificatifs.

## Bibliothèque de Gardouch

Le matériel et le logiciel de la Bibliothèque de Gardouch ont été livrés le jeudi 27 octobre.

La nouvelle responsable de la Bibliothèque de Gardouch s'appelle Elodie CANO et prendra ses fonctions à compter



du 2 novembre pour une ouverture officielle dans les premiers mois de 2012.

## Les jeunes du G.O.C. à l'honneur

Le Gardouch Olympique Club a suivi un parcours exemplaire après la victoire régionale décrochée par les jeunes gardouchois face à Pompertuzat.

Cette performance permettait aux jeunes gociques de participer à la finale nationale du challenge Orange qui se disputait à Paris où 20 équipes des quatre coins de l'hexagone étaient engagées en 4 poules de 5 équipes. Après avoir enchaîné les victoires, les jeunes du GOC se qualifiaient pour la demi-finale en battant en 1/4 Templemars Vendeville, et disputaient et remportaient leur demi-finale face à Antony Sport Étude Football en lever de rideau du match PSG / OL sur la pelouse mythique du Parc des Princes, puis s'inclinaient en finale au parc contre l'équipe Billy Berclau.

Les stars du ballon rond du GOC sont : Dylan Alary, Vincent Issac, Geoffrey

Dupanier, Antoine Brody, Mathieu Girardin, Anthony Colombies, Maxime Rivals, Elie Bondouy, Mathieu Klutsch, et le gardien Tony Bouqueniaux coachés par Alexandre Alary et Pascal Morel.

Une coupe leur a été remise par le parrain de l'événement Zinédine Zidane.

Pour honorer ce parcours exceptionnel, le maire, Olivier Guerra a invité les jeunes champions, leur famille, les éducateurs du G.O.C. et les dirigeants de l'ESV section football. Le maire a célébré la performance des jeunes Gociques en leur distribuant une dotation offerte par le Conseil Général et a également salué le travail effectué par les bénévoles du GOC, tels que Guy Carol, Guy Saffon et Christian Berthoumieux, le président du GOC, Alain Milhau et les coachs Alexandre Alary et Pascal Morel, en leur offrant une médaille.

\* Extraits des articles de la DDM du 11 & 27 Oct

<http://www.gardouch.fr>

## VIE DU VILLAGE

### Nul n'est censé ignorer la loi :

#### -Divagation des animaux :

l'article 89 du Règlement Sanitaire Départemental interdit de laisser vaguer les animaux. Leur divagation est punie de contravention par l'article L 211.22 du Code Rural.

#### -Bruit de voisinage :

l'arrêté préfectoral du 11/06/98 oblige les auteurs de bruit à prendre toutes les mesures nécessaires à la tranquillité des habitants la nuit, mais également le jour. Le Code de la Santé Publique (artR48 - 1à4) prévoit une contravention pouvant aller jusqu'à 457 €.

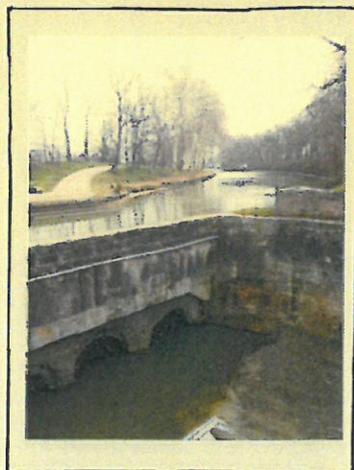
#### -Propreté de la voie publique :

l'article 89 du Règlement Sanitaire Départemental interdit les dépôts sauvages mais également l'abandon de tous papiers, journaux, boîtes, emballages, déchets verts sur la voie publique. Les contrevenants peuvent être verbalisés.

#### -Déclaration de travaux :

les déclarations de travaux sont régies par les articles L 422-2 et R 422-2 du Code de l'Urbanisme. Tous travaux de ravalement, aménagement, rénovation, transformation, construction même légère ou visant à changer la destination d'une construction, sont à déclarer.

*Qu'on se le dise.*



## Le Marché de plein vent.

Vous l'avez sans doute remarqué, le marché de plein vent de Gardouch situé place François Mitterrand près de la Mairie, s'est étoffé cet été tous les mercredis après-midi à partir de 15H00.

Autour du Pizzaiolo Grande, se sont ajoutés un Fromager Crémier, Monsieur Blomme, un Primeur, Monsieur Da Costa, et plus récemment un Volailleur, Monsieur Mimaud.



La commune a pour objectif, avec cette expérience d'un été, de re-dynamiser cette tradition du marché avec une offre de produits frais locaux et une animation de notre place durant les beaux jours, donnant l'occasion aux gardouchois de se rencontrer et de créer du lien.

## Conduite citoyenne

L'espace public est un espace partagé par différents usagers qui doivent respecter quelques règles afin que la cohabitation soit harmonieuse.

A ce titre, il est rappelé aux usagers qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs, qu'il faut céder le passage aux piétons sur les passages du même nom.

Dans notre agglomération, la vitesse des véhicules est limitée à 50 Km / heure.

Pensez aux enfants qui peuvent traverser à tout moment et modérez votre vitesse dans le village.

Devant de nombreux abus, la gendarmerie procédera à des contrôles inopinés.

Pour information un excès de vitesse inférieur à 20 km/h en ville ( moins de 20 Km/h au dessus des 50 Km/h autorisés ) est sanctionné d'une amende de 135 euros et du retrait d'un point de permis ( 2 points si l'excès de vitesse est compris entre 20 Km/H et 30 Km/h )

Pour un excès de vitesse de 30 km/h et inférieur à 40 km/h, le nombre de points retirés est de 3, votre permis de conduire peut vous être retiré pendant 3 ans.



## Travaux sur le pont Vauban du Gardijol :

### V.N.F. vous informe :

Le passage piéton sur le pont Vauban du Gardijol reliant le lotissement de l'écluse vers le côté du cimetière est fermé depuis le 28/09/11 pour une durée estimée de 2 mois.

Les Voies Navigables de France ( V.N.F.), propriétaire de cet ouvrage, effectuera des travaux de réfection des voutes pendant cette période.

Il est toujours possible de rejoindre le village ou l'école en passant par l'allée des jardins et l'avenue du Lauragais.

Merci de votre patience.

## VIE DU VILLAGE

### «Les Rimes du Gardijol»

**G**ardouch un doux village ou la brise câline  
**A**ccueille les parfums d'émeraudes collines.

**R**adieux floral constellant les prairies,  
**D**élice des saveurs et berceau d'industries.

**O**u l'arpent de blé mûr honorant messidor !

**U**n ombrage agréable apaise thermidor.

**C**anal, miroir d'azur nimbant une onde sage,

**H**oule de la rumeur d'un pérenne passage.»

*Acrostiche de Jean SARRAMEA*



Cette année la fête de notre village a lieu du **Vendredi 11 Novembre au Dimanche 13 Novembre.**

La traditionnelle «**Mounjetado**» concoctée par l'équipe du Comité des Fêtes, aura lieu Vendredi 11 Novembre à 19H30 à la Salle Polyvalente derrière l'école. La soirée sera animée par l'**orchestre David Corry**. Pensez à amener vos couverts.

( Renseignements Mairie )

Samedi 12 novembre un spectacle

pour Enfants est donné Salle François Mitterrand ( à coté de la Mairie ) à 14H30 par la **Cie Artemesia** et intitulée « Le voleur de Papillons ».

Pour les plus grands une soirée cabaret à lieu à 21H15 à la Salle polyvalente avec la troupe **Evasion Folies**.

Ces deux spectacles organisés par le comité des fêtes et la Mairie de Gardouch sont gratuits.

Venez donc nombreux.

Dimanche 13 novembre, après l'office religieux de 10H00 aura lieu la Cérémonie du 11 Novembre, suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

De 16 Heures à 20 Heures est organisé un Bal animé par l'orchestre «**Trompette Melody**»

Attractions Foraines place de la Liberté pendant toute la durée de la Fête.

## Cambriolages



### Quelques conseils et règles de sécurité :

**Signalez** la période de votre absence à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez et informez vos voisins de votre absence.

**Donnez** éventuellement une clé à un membre de votre famille, un ami ou un voisin afin qu'il anime la maison, vide la boîte aux lettres et soit en mesure de vous prévenir ou d'alerter la gendarmerie en cas de problème.

**Ne laissez pas** de message évoquant votre absence sur le répondeur (faire éventuellement un transfert d'appel) ou sur les réseaux sociaux du web.

**Méfiez-vous** des personnes qui se présentent à votre domicile en usant d'une qualité de policier, de gendarme, de plombier ou d'agent EDF ou GDF qui peut être fausse.

**Demandez systématiquement** une carte professionnelle sans laisser entrer la personne dans votre domicile jusqu'à ce qu'elle ait pu expliquer et prouver la réalité du motif de sa visite.

**Ne laissez pas** les valeurs, bijoux, cartes bancaires, chèques et les clés de votre véhicule en évidence dans un endroit facile à trouver (ne pas les entreposer dans la salle de bains, la chambre à coucher ou dans les bureaux et secrétaires). Privilégiez des lieux insolites.

**Ne conservez pas** de fortes sommes d'argent au domicile.

**Ne laissez pas** les clés sur le démarreur ou le certificat d'immatriculation dans votre voiture.

**Photographier** le mobilier de valeur et les oeuvres d'art, faites-les expertiser. Marquez-les avec des signes distinctifs .

# VIE ASSOCIATIVE

## Musique à Gardouch

L'association « Musique à Gardouch » a été créée en 1999 à partir de l'activité musicale pratiquée au sein de l'AFR.

Sous la Présidence d'Evelyne Laurens, l'association a commencé avec une vingtaine d'élèves, mais au fil des années, grâce à l'excellence de ses professeurs qui ont su en faire sa réputation et ainsi qu'à l'aide et l'investissement des parents bénévoles, a grandi gentiment et compte actuellement plus de 50 élèves.

L'objectif de l'association est de tenter d'apporter aux enfants et à quelques adultes courageux, par le biais d'une pédagogie dite classique, un maximum de connaissances et de plaisirs à travers la découverte des compositeurs ainsi que l'apprentissage et la maîtrise d'un instrument.

### La pédagogie :

Deux professeurs enseignent piano et guitare, l'une étant diplômée du

conservatoire National de Toulouse et licenciée en musicologie, l'autre étant issue de l'école Russe.

La pédagogie est donc avant tout classique et se veut la plus sérieuse, avec par conséquent une bonne connaissance du solfège.

Néanmoins, les cours, particuliers pour l'instrument, collectifs pour le solfège se déroulent dans la bonne humeur avec comme objectif le plaisir de jouer.

Tous les styles musicaux sont abordés, en passant par Mozart, Bach, Chopin avec musiques de films ou variétés.

### Les auditions :

Deux auditions clôturent l'une l'année civile, l'autre l'année scolaire.



Contact :  
Evelyne Laurens

05.61.81.58.48  
musique.gardouch@gmail.com

Elles sont les temps forts de l'année, car le travail des élèves et des professeurs y est démontré.

Malgré le trac des enfants qui ont à cœur de réussir c'est un véritable plaisir que de constater leurs progrès au fil des semestres.

Cette récompense nous encourage à continuer notre implication dans ce sens et nous espérons par ce biais éveiller chez de nombreux enfants le désir de connaître et de pratiquer la musique.

## Les Associations de Gardouch



### Association.Familliale.Rurale :

Marcel FAURE 05 61 27 10 81  
asso-af@wanadoo.fr  
Site : www.afgardouch.fr

### Assos.Intercomm.Chasse.Agrée :

Robert MASSICOT 05 61 27 04 52

### Les Fous du Volant :

Aurore Saint-Amans 06 20 97 37 17

### Comité des Fêtes :

Annette TERRAIL 05 61 81 66 02  
comite.des.fetes.gardouch@gmail.com

### Europall: Activité: Europe

Gérard SANT 05 61 81 59 32  
europall31@gmail.com

### Gardouch.Olympique.Club ( Foot ) :

Alain MILHAU 05 62 71 19 34  
g.o.c@free.fr

### Gardouch.Pétanque.Club. :

Thierry FONTA 06 62 71 19 34

### Gardouch.Tennis.Club :

Lionel ENJARLAN 06 72 77 36 55  
gtc-gardouch@orange.fr

### Association.Parents.Elèves :

Emilie KLAPITA  
http://ape-gardouch.clicforum.fr  
ape.gardouch@free.fr

### Volley.Olympique.Gardouchois. :

Serge STIP 06 79 76 48 15

### Association 1+1:

David MERLOT 05 61 24 87 25  
asso1plus1@gmail.com

### Ecole pour tous Ziniaré:

Lionel ENJARLAN 06 72 77 36 55  
lionel80fr@yahoo.fr

### Musique à Gardouch :

Evelyne LAURENS 05 61 81 58 48  
musique.gardouch@gmail.com

### Tarot Associatif Gardouch

Roger DUFOUR 05.61.27.53.40